

Essentiellement nous sommes allés à Sofia avec deux préoccupations. D'une part, nous savions que tout affaiblissement du système multilatéral international irait à l'encontre des intérêts du Canada. D'autre part, l'UNESCO était affligée de maux tels que nous devions en compagnie de d'autres pays, nous interroger sérieusement sur l'opportunité d'y demeurer. Il était urgent que l'UNESCO adoptent des réformes et qu'elle ré-apprenne, dans la mise en oeuvre de ses programmes, à respecter son mandat.

Or il se trouve que la conférence de Sofia nous a donné satisfaction sur ces points. Le programme et le budget qu'elle a adoptés répondent à cette rigueur que nous appellions de nos vœux. Certains ont dit qu'il aurait été possible de faire mieux; je dis pour ma part que l'adoption de nombreux compromis productifs - cela par 160 États membres - constitue un succès remarquable. Certains disent que nous n'avons pas poussé assez loin notre avantage. Je dis pour ma part que le Canada respecte trop les mécanismes de la négociation multilatérale pour vouloir imposer brusquement à ses partenaires toutes ses positions.

Malgré le fait qu'il existe encore des problèmes à régler, l'UNESCO a démontré à Sofia qu'elle peut se réformer et que la meilleure approche est de travailler, de l'intérieur, au redressement de l'organisation. Telle est la décision que nous avons prise et que j'étais fier de porter.

Je désire souligner par ailleurs que la participation du Canada à l'UNESCO lors des derniers mois, lui a été particulièrement favorable; nous avons gagné trois élections aux conseils intergouvernementaux du Bureau international de l'Éducation, du Comité du patrimoine mondial et du Programme hydrologique international. Nous avons été choisis pour représenter le groupe occidental au bureau du conseil exécutif de l'UNESCO. Nous avons joué un rôle déterminant dans le règlement des problèmes consécutifs au départ américain. Enfin nous avons fait inscrire la ville de Québec sur la liste officielle du patrimoine mondial. Toutes ces réalisations sont à notre honneur.

III - ACCENTUATION DE LA COOPÉRATION ACDI-UNESCO

Permettez-moi enfin de toucher ici un dernier point. J'avais informé la Chambre des communes à mon retour de Sofia, de mon intention d'accentuer la collaboration entre l'Agence canadienne de développement international et l'UNESCO au niveau de petits projets de coopération dans les domaines de l'éducation, de la science et de la culture. Je remercie Madame Thomson d'avoir attiré mon attention sur le fait qu'il existait là, pour l'ACDI, un créneau d'intervention où nous pouvions obtenir beaucoup d'impacts avec des moyens relativement modestes.